

Commune de FERE-CHAMPENOISE

PROCES VERBAL

de la

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 19
Présents 15
Votants 15

DU 23 mai 2019

Secrétaire de séance : Chantal GONÇALVES

M. le Maire ouvre la séance. Il présente les excuses de Messieurs PETIT et CELLIER ; Messieurs FELIX et LESPRIT sont absents.

Mme GONÇALVES est désignée comme secrétaire de séance.

M. Le Maire lit les délibérations et le procès-verbal du 25 avril dernier.

Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité des 15 votants.

Délibération concernant une dérogation scolaire

Convention de partenariat en vue de la création d'un Béguinage Solidaire

Opposition au transfert des compétences eau potable et assainissement collectif des eaux usées à la CCSM au 1^{er} janvier 2020

Choix du prestataire pour la maintenance du réseau éclairage public et location des décorations de Noël

Délibérations d'accord pour la vente terrain de deux terrains du lotissement Petit Val

Ouverture d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe

QUESTIONS DIVERSES

Valérie MANCE présente le compte rendu de la commission : date de la fête de l'école primaire, cadeau de passage 6^{ème}, coût du système d'alerte PPMS, demande par certains parents d'élèves d'un garage à trottinettes, évolution importante de la fréquentation de la cantine, point sur les règlements, prévision de date du goûter des aînés, concours photo des *Jeunes dans Fère*, nouveau graph au square avec le jumelage de *Fère-Echange* cet été, exposition sur l'apiculture et visite du rucher.

Visite du Préfet et de la Sous-Préfète : après avoir brièvement présenté la Commune, ils se sont rendus à La Poste où il a été question des horaires d'ouverture au public. M. Guillemot, responsable, était présent et a précisé qu'une MSAP est en étude sur Fère sur le site de la Poste.

Ensuite ils étaient attendus chez Préciculture, pour une présentation de l'activité, de l'agrandissement et des problèmes de main d'œuvre et de formation.

Au cours de cette matinée, le Maire a notamment pu échanger sur la revitalisation du cœur de bourg : comment s'y prendre, quelles sont les aides de l'Etat.

Diagnostic de la toiture de la Mairie : il s'agit d'un problème de fuites au niveau des jointures de zinguerie, et des fissures du zinc. Nous allons demander un devis à un professionnel et nous ferons une consultation si nécessaire.

Travaux assainissement ruelle Voisinat : des travaux sont à prévoir car une habitation est censée être raccordée.

Répartition des sièges à la CCSM : le nombre de conseillers de FERE pourrait être de 12 comme le prévoit l'accord de droit commun. L'accord à 37 laisse les sièges supplémentaires à Fresnay Broussy et Bannes, en ajoute 2 à FC, 1 à Connantre et 1 à Pleurs.

Patrick BRETON s'interroge sur le devenir des représentants de la CCSM le jour où il y aura fusion ou intégration avec d'autres CC.

Après un tour de table, l'ensemble des conseillers, sauf un, est favorable à l'accord local à 37.

Le Maire rappelle que la DPU cœur de bourg offre la possibilité d'acquérir des bâtiments sur le centre pour que les activités commerciales y restent ; la DPU a un intérêt quand il s'agit d'une vente à un particulier et pas à un autre commerce.

La date d'inauguration des maisons seniors est prévue le 07 octobre prochain.

Une liste de recommandations est distribuée aux élus en vue des élections européennes du 26 mai.

Le livret citoyen distribué aux jeunes de 18 ans est présenté aux élus.

Le Maire revient sur le projet de container « stockage-buvette » du foot : il craint qu'un container ne donne pas une image très propre, et qu'il ne s'intègre pas bien dans le paysage verdoyant. Les services techniques vont être consultés pour réaliser un bâtiment en bois. Rémy LEPAGE propose de se rendre à Pleurs pour constater l'esthétique du container.

La benne à verre rue de la Libération apporte beaucoup de nuisances : décharge sauvage aux pieds des bennes, bruits car très proches des habitations. Mais où pourrait-on les déplacer ? Patrick BRETON propose de poser quelques caméras... cela fait débat, notamment par rapport aux règles de droit.

Par rapport aux dépôts sauvages, il pourrait y avoir des arrêtés du Maire prévoyant des PV.

Le nombre de pigeons capturés a un peu diminué par rapport à l'an dernier (613) mais il est remarqué que l'on en voit moins.

Fabrice HERBIN demande où cela en est Champ Plat parcelle déboisée au bord de la ligne en partant sur Connantre.

Le surpresseur évoqué en haut de la gare n'est pas nécessaire car la pression est bonne. De plus Paul REMY fait remarquer que les vieilles canalisations en plomb et les joints de l'avenue Pasteur ne tiendraient pas et qu'il faudrait limiter la pression au niveau de la Poste.

Le Maire lit le courrier de Téréos informant de la situation du marché du sucre qui fait part que bien qu'il n'y ait plus de quotas depuis le 1^{er} octobre 2017 et que cela a eu pour conséquence des excédents de production et effondrement du cours du sucre, aucune fermeture d'usine n'est prévue chez Téréos. Ils développent de nouveaux marchés sur le plan mondial.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 23 mai à 20h00.

La séance est levée à 21h40